

→ Identification des Zones d'Accélération des énergies Renouvelables sur le territoire  
Reporté au prochain Conseil.

A l'unanimité, le Conseil accepte de Rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention au Conseil Départemental, à la CAF et à l'Etat. Pour le projet de la YAF.

→ Aide financière de la commune pour l'aide à la toiture façade

L'Aide va être proposée à être étendue à toute la commune. Jusqu'à présent, la délibération concernait simplement le Centre Bourg.  
15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention.

→ Signature d'une Convention avec le Trésor Public sur les conditions de recouvrement.

Convention de partenariat entre le Trésor Public et la Commune, la finalité de ce partenariat est de gagner en efficacité en matière de recouvrement des titres et des recettes, en facilitant notamment les diligences du Comptable, contribuant à garantir à la collectivité des ressources effectives et régulières, en conformité avec les prévisions budgétaires.  
15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

→ Fongibilité des crédits YAF: permet de disposer de beaucoup plus de souplesse puisqu'elle autorise Madame de Flaire à faire des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exception des dépenses de personnel dans la limite de 5% du montant des dépenses réelles.

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions

→ Signature d'une Convention de soutien financier pour le dispositif Nouvelle Chance.

Concernant l'école qui habite Suzanne sollicite la Commune pour un financement pour l'entrée à Paris à hauteur de 50 ou 60 euros (pour un projet professionnel).

Le Conseil décide une participation de 60 euros.

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

→ Demande de subventions au Conseil Départemental, CAF et l'Etat

Tous les organismes sont d'accord concernant l'achat d'une maison pour le projet d'un YAF.

Le coût global de cette opération s'éleverait à 166 666,67 € TTC soit 200 000 € TTC. Mme de Flaire précise qu'une aide pourrait être accordée par la CAF pour un montant de 70800€ et une aide espérée de l'Etat de 29200€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de création d'un YAF
- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- Sollicite une subvention de 70800€ auprès de la CAF.
- charge Mme de Flaire de déposer le dossier de Demande de subvention.

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Mme de Flaire propose de solliciter une aide auprès du département étant donné qu'un projet de rédaction est en cours. Elle sollicite le conseil pour dépôt d'un dossier.

15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

→ Questions Diverses

\* Proposition sur la quinzaine de l'environnement de la Communauté de Communes Pays de Fenténay du 30/09 au 6/10 un partenariat avec le Parc Naturel du Marais Poitevin

2 Représentations d'1 spectacle unique : de Marais Tour Bus

2 Représentations de 50 Minutes chacune pour 40 spectateurs

Site en plein Air avec option de Refpis; une salle pouvant accueillir 45 personnes au plus

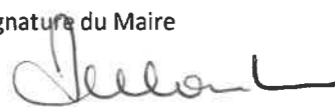
OBSERVATIONS :

La séance est levée à 21h55

Signature du secrétaire



Signature du Maire



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU jeudi 11/04 à 20h00

Etaient présents :

Mmes COULON Anne Marie, VERDON Florence, SCHETTLER Marie Béatrice, TARDY Florence, TOUJEAU Dominique, VERVAUD Emie, FAIVRE Nathalie, M. BERNARD Roger, BONIFACE Jean, BERLAND Sébastien, FILLON Nicolas, YATUSIAK François

Avait donné pouvoirs :

TUDEAU Marc pouvoir à BERNARD Roger  
LIGNOIERE Colette pouvoir à YATUSIAK François  
TOUJEAU Nathalie pouvoir à SCHETTLER Marie Béatrice

Etaient absents :

Le quorum est atteint :

OUI  NON

M. FAIVRE Nathalie est nommé(e) secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès verbal de la séance du 15 Mars 2024

(15 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTIONS)

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

M. BECET et M. BIRE ont présenté le transfert de compétence "Urbanisme" et du futur PUI

Le Conseil municipal, après avoir entendu les exposés, délibère ainsi